

TARIFS COMMUNAUX 2023 page annexe 6

Tarif communaux du Service Enfance Jeunesse 2023 :

- Activités du local jeunes :

Inscription individuelle pour l'année :	15,00 €
-Tarif 1 activités manuelles sans sortie :	2,00 €
-Tarif 2 sortie :	5,00 €
-Tarif 3 activité avec matériel sans sortie	5,00 €
-Tarif 4 sortie extérieure :	15,00 €
-Tarif 5 : Activité programmée par séances constituant un cursus annuel (exemple : hip-hop) :	
principe de la différenciation des tarifs entre les familles domiciliées à CLEDER et les familles domiciliées dans une autre commune.	

-Opérations de vente à emporter ou lors des animations, pour financer un séjour :

Vente de pizza :	8,00 €/unité
	8,50 €/unité

Vente de repas :	8,00 €/ barquette individuelle complète
	10,00 €/ plat pour 2 personnes sans accompagnement

Vente de pâtisseries : crêpes :	3,50 €
Madeleines :	4,00 €
Kouign-amann :	5,80 €

Vente de crêpes préparées : Beurre-sucre :	1,50 €
Caramel-choc :	2,00 €
Jambon-fromage :	3,00 €

Séjour Parc Astérix :

Coefficient QF inférieur ou égal à 650 :	230,00 €
Coefficient QF supérieur ou égal à 651 :	240,00 €

Tarif communaux du Service Enfance Jeunesse (avenant 15 septembre 2022) :

Activité Hip-hop :

Enfant inscrit au Centre de Loisir Les Ptits Korrigans :	3,50 €/séance
Enfant inscrit à l'année au Local Jeunes communal :	
Famille domiciliée à Cléder :	3,50 €/séance
Famille non-domiciliée à Cléder :	160,00 €/cursus annuel